

Mis en ligne par Revue de presse, le 10 mai 2015 (dernière m.a.j. : 28 février 2018)

En suivant ce lien : <https://www.facebook.com/blanche.schmittlochmann/posts/618663978270378?fref=nf>, vous pourrez lire les réponses reçues par le site ToutEduC à ses questions concernant le latin et le grec.

En bref, on apprend que :

- c'est l'établissement qui décidera, "selon les ressources dont il dispose" de l'organisation des EPI. Les élèves seront associés au choix des EPI aussi...

- un élève pourra bien suivre l'EPI LCA trois années de suite (ce qui semble confirmer l'aspect "dérogatoire de l'EPI LCA").

- Un élève devra bien faire 6 EPI différents en trois ans. Comme nous l'avons noté, si un élève fait deux EPI par an, et trois années de suite l'EPI LCA, alors il ne ferait que 4 EPI différents en 3 ans...

Eh bien, la réponse précise les choses : un élève doit faire 3h d'EPI par semaine, soit deux EPI d'1h30... ou 3 EPI d'1h si on choisit de travailler en semestre. Avec cette souplesse, il serait possible de faire 6 EPI différents sur 3 ans ET l'EPI LCA 3 années de suite !

- "Les EPI permettent aux élèves de mettre en œuvre autour d'une thématique une démarche de projet, pour approfondir des connaissances et des compétences." (sauf dans le cas de l'EPI LCA en 5ème, année où l'élève n'aura pas de connaissance préalable du latin...)

Pour l'EPI Langues et culture de l'antiquité : "Le thème Langues et cultures de l'Antiquité poursuit un objectif : promouvoir l'apprentissage des langues anciennes par une association plus forte de l'étude de la langue et de l'étude de la culture et de la civilisation antique."

- Un élève peut faire l'EPI LCA quand il veut (en 5ème, en 4ème ou en 3ème, les trois années de suite, une seule année...). L'EPI n'a pas vocation à être suivi !

- L'enseignement de complément de langue latine sera par contre à suivre de la 5e à la 3e par les élèves qui le souhaitent.

- L'enseignement de complément a été créé afin que les élèves qui le souhaitent puissent encore apprendre la langue

- il est nécessaire d'être inscrit en EPI LCA pour avoir accès à l'enseignement de complément.

- En 3ème, un élève qui le souhaite pourra toujours apprendre le latin ET le grec (mais on ne nous dit pas comment...)

Vous n'avez pas tout compris ? C'est pourtant simple !